

Les forêts et la guerre, les forêts et la paix



Les conflits violents sont fréquents dans les régions boisées. Ce chapitre en expose les raisons et propose des solutions. Il souligne les caractéristiques générales des récents conflits armés, examine leurs liens avec les forêts et leur impact sur ces dernières, explore les problèmes qui se posent au sortir d'un conflit et présente une stratégie d'action.

Bien qu'il y ait eu des guerres et qu'il y en ait encore partout dans le monde, ce chapitre se concentre sur les principaux affrontements qui ont secoué l'Afrique, l'Amérique latine, ainsi que l'Asie du Sud et du Sud-Est. Des conflits moins violents en rapport avec les forêts sévissent dans pratiquement tous les pays, mais leurs caractéristiques et conséquences sont quelque peu différentes.

LE DRAME DES CONFLITS VIOLENTS

En 2000, 17 pays ont été confrontés à des conflits armés – définis comme des combats violents continus entre deux armées ou davantage, faisant plus d'un millier de morts –, alors que 12 autres pays sortaient d'un conflit (Collier et Hoeffler, 2002). Bien que la plupart des troubles aient été causés par une guerre civile, bon nombre de ces guerres ont également touché des pays voisins. En outre, de nombreux pays ont connu d'autres formes de violence, telles que banditisme, meurtres liés à des différends sur la terre et hostilités faisant moins d'un millier de morts.

Le nombre de conflits armés dans le monde a constamment augmenté entre 1965 et 1990, pour décliner légèrement par la suite. Cependant, les conflits récents semblent durer plus longtemps que par le passé (Collier et Hoeffler, 2002).

Les conflits violents causent de lourdes pertes économiques et sociales, et ont un impact significatif sur l'environnement. À la fin d'une guerre civile, qui dure en moyenne sept ans, un pays peut se retrouver avec un revenu par habitant inférieur de 15 pour cent et avec 30 pour cent de pauvres en plus (Collier *et al.*, 2003). Durant la dernière décennie, des millions de personnes – des civils pour la plupart – sont mortes

dans des conflits; bien plus encore ont été mutilées ou contraintes de fuir. En 2001, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a fourni une assistance à 12 millions de réfugiés et à 5,3 millions de déplacés internes (HCR, 2002). Parmi les effets indirects des conflits, on peut citer une plus forte incidence de la mortalité parmi les adultes et les enfants, du paludisme et du VIH/SIDA. En outre, l'essentiel de la production d'opium et de cocaïne provient de pays en guerre ou sortant d'un conflit (Collier *et al.*, 2003).

GÉOGRAPHIE DES CONFLITS VIOLENTS

Un ensemble complexe de facteurs politiques, ethniques, religieux, idéologiques et économiques expliquent pourquoi certains pays sont en butte à des conflits armés, certains pays étant plus exposés à la violence que d'autres. Les pays où le risque est le plus élevé ont un bas revenu par habitant et des économies qui stagnent, et ils exportent essentiellement des produits primaires. Une cinquantaine de pays, représentant une population totale de plus de 1 milliard d'habitants, ont en commun ces trois caractéristiques. Les pays dans lesquels un groupe ethnique domine plusieurs minorités sont les plus exposés aux conflits armés, de même que ceux qui ont été antérieurement affectés par des conflits (Collier *et al.*, 2003).

Les recherches sur la géographie des conflits armés n'ont pas été très approfondies à l'intérieur des frontières des pays, mais les études (Goodhand, 2003; Le Billon, 2001; Starr, 2002) montrent que les conflits violents sont plus fréquents dans les zones qui:

- sont éloignées et inaccessibles;
- possèdent des ressources naturelles précieuses dans des zones où les droits de propriété sont mal définis ou contestés;
- ont un pourcentage élevé de ménages pauvres;
- sont mal intégrées dans les institutions démocratiques nationales;
- reçoivent peu de services publics;

- abritent plusieurs groupes ethniques et religions.

À l'intérieur des pays, les zones qui ont le plus de probabilité de connaître un conflit armé sont généralement celles dont les caractéristiques offrent des moyens ou des motifs de faire la guerre. Ces zones comprennent les lieux reculés où les insurgés peuvent se cacher et exploiter des ressources naturelles précieuses pour financer leurs activités militaires. L'inaccessibilité et le couvert végétal peuvent aussi favoriser des activités clandestines lucratives, comme les cultures illicites et la contrebande. Les peuples peuvent recourir à la violence pour acquérir le contrôle des ressources naturelles ou parce qu'ils se sentent abandonnés ou maltraités. Souvent, les motifs sont multiples et changeants, car ils associent des dimensions politiques, religieuses ou ethniques avec des incitations personnelles, telles que la recherche d'un revenu, de la richesse ou d'un statut, le désir de vengeance, de sécurité ou de loyauté envers certaines personnes (Goodhand, 2003).

LES FORêTS ET LES CONFLITS VIOLENTS

Les régions forestières des pays pauvres ont généralement de nombreuses caractéristiques que possèdent les lieux où éclatent des conflits violents. Ces régions tendent à être éloignées et inaccessibles. Elles possèdent souvent des ressources précieuses – bois prisés, pétrole, terre, ivoire, diamants, or et autres minéraux – que les insurgés peuvent exploiter ou taxer. Les habitants des forêts se sentent souvent frustrés que ceux qui tirent le plus profit de ces ressources soient des «étrangers». Les gouvernements ont eu tendance à considérer les régions forestières comme des lieux accessoires peu peuplés, n'ayant qu'une faible importance sur le plan politique ou économique, et ils ne s'y sont intéressés que pour exploiter leur bois ou leurs minéraux. Ainsi, ces zones ont traditionnellement été mal intégrées aux processus politiques nationaux et elles reçoivent peu de services publics. Les groupes ethniques dominants ont marginalisé des populations indigènes et tribales dans des zones forestières, où elles sont en concurrence pour les ressources avec des migrants venus d'autres zones. Les possibilités d'emploi étant limitées dans de nombreuses régions forestières, prendre les armes semble souvent un moyen attrayant de gagner sa vie.

Bien qu'incomplète, la liste des pays confrontés à des conflits armés dans des zones forestières, au cours des deux dernières décennies, donne une idée de l'ampleur du problème: Angola, Bangladesh, Bosnie-Herzégovine, Cambodge, Colombie, Congo, Côte d'Ivoire, Guatemala, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Libéria, Mexique, Mozambique, Myanmar, Népal, Nicaragua, Ouganda, Pakistan, Pérou, Philippines, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Sri Lanka et Suriname. Les zones forestières de la Bolivie, du Brésil, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et de la République démocratique populaire lao ont aussi été le théâtre d'importants troubles sociaux.

Les forêts comme moyen de guerre

Les forêts peuvent fournir un refuge, des fonds et de la nourriture aux combattants. Dans bon nombre des pays mentionnés ci-dessus, les insurgés ont utilisé les régions forestières pour s'y cacher et échapper aux troupes du gouvernement. En République démocratique du Congo, le manque de routes traversant les régions boisées du nord et du centre a isolé la moitié est du pays de la capitale, de sorte que les groupes d'insurgés et les armées étrangères ont pu beaucoup plus facilement y entrer et y rester.

Les gouvernements ont souvent ignoré les insurgés ou ont fait semblant de les contrôler tant qu'ils restaient dans des régions forestières reculées, jugeant généralement trop coûteux de soutenir des campagnes militaires dans des zones dépourvues d'importance stratégique. Ainsi, dans des pays comme la Colombie, le Népal et les Philippines, les insurgés ont pu se constituer peu à peu une capacité militaire.

Il est difficile de vendre du bois pour financer des activités militaires, car les grumes sont facilement repérables et les opérations ne peuvent être menées à bien que si le contrôle du territoire est assuré. Néanmoins, des documents attestent que cela a été fait au Cambodge, au Myanmar et en République démocratique du Congo, et se produira sans doute encore (Global Witness, 2003; Le Billon, 2000; CSNU, 2001). Le plus souvent, les insurgés exploitent d'autres ressources naturelles présentes dans les forêts pour mobiliser des fonds. Par exemple, des métaux de valeur, tels que le columbo-tantalite (coltan) et la cassitérite, ont été exploités en République démocratique du Congo,





tout comme les diamants et les dépôts alluviaux d'or en Angola, au Libéria et en Sierra Leone. Comme l'ivoire, ces produits peuvent être exploités à peu de frais et sont faciles à transporter et à cacher. On sait également que des groupes rebelles ont extorqué de l'argent à des compagnies pétrolières et minières et à de gros exploitants agricoles dans des zones reculées. De même, des groupes armés ou leurs partisans cultivent, vendent et taxent des plantes cultivées de manière illicite dans des régions forestières de montagne inaccessibles dans le centre et le sud-est de l'Asie et au pied des Andes.

De nombreux gouvernements utilisent les ressources forestières pour financer leurs armées, en particulier en Afrique centrale et en Asie du Sud-Est. Les États souverains ont incontestablement le droit d'utiliser leurs ressources naturelles comme ils l'entendent, mais il arrive qu'ils aient recours à des activités prohibées par la législation nationale et que les responsables utilisent les recettes dans leur intérêt personnel. On a aussi fait valoir que, dans certains cas, les responsables des forces armées avaient prolongé les conflits pour pouvoir s'engager dans des activités illicites d'exploitation forestière ou d'une autre nature.

Les forêts et les motifs de guerre

Les peuples se font rarement la guerre à cause du bois, mais au Cambodge et au Myanmar, par exemple, des groupes d'insurgés ont fait traîner en longueur leurs combats en partie pour pouvoir exploiter illégalement les forêts (Le Billon, 2000; Global Witness, 2003). De même, alors qu'il est rare que l'on fasse éclater des conflits pour gagner de l'argent avec des cultures illicites dans des zones frontalières agricoles, les groupes armés qui participent à des activités lucratives liées à la drogue ont tout intérêt à ne pas désarmer. On connaît aussi des cas, en Afrique et en Asie, où des conflits ont été prolongés dans le but de s'assurer le contrôle du pétrole et des minéraux dans des régions forestières.

Des populations indigènes et des groupes tribaux vivant dans les forêts ont pris part à de violents conflits au Bangladesh (collines de Chittagong), au Guatemala (Quiché, Alta Verapaz), en Inde (Assam, Nagaland), en Indonésie (Kalimantan occidental et Papouasie occidentale), en République démocratique populaire lao (nord), au Mexique (Chiapas), au

Myanmar (nord) et au Nicaragua (côte Atlantique). Souvent marginalisées ou victimes de discrimination, ces populations ont réagi violemment aux tentatives menées de l'extérieur pour limiter leurs activités, contrôler leurs territoires ou exploiter les ressources naturelles de leurs terres. Certaines ont lutté pour acquérir leur autonomie ou leur indépendance, d'autres pour accroître leur pouvoir de décision sur leurs ressources naturelles, et d'autres encore pour pouvoir librement s'engager dans leurs activités traditionnelles ou pratiquer des cultures illicites. Il est arrivé que des gouvernements étrangers et des idéologues politiques soutiennent ces mouvements et les utilisent pour promouvoir leurs propres programmes. Leurs efforts trouvent un terrain fertile car ces groupes se sentent discriminés par les pouvoirs publics. Les mouvements islamiques des régions forestières d'Aceh en Indonésie et de Mindanao aux Philippines sont des exemples de cette tendance. Dans certaines régions d'Afrique, des facteurs ethniques donnent aussi naissance à des conflits dans des zones forestières. Cela semble être le cas par exemple en République démocratique du Congo (nord et sud du Kivu) et au Sénégal (Casamance).

Dans d'autres cas, de violentes émeutes sont le résultat d'une négligence prolongée du gouvernement, ou d'une présence insuffisante ou inefficace des autorités centrales. Ces situations laissent le champ libre à des activistes politiques et à d'autres groupes. De nombreuses zones frontalières agricoles hispanophones d'Amérique latine tropicale ont connu une violence sociale diffuse, notamment le Chapare en Bolivie, le sud-est du Pará au Brésil, le Petén au Guatemala, l'Amazonie péruvienne et certaines régions de Colombie. Les insurrections rurales du Népal et des Philippines ont eu des caractéristiques similaires.

Lorsque les civils prennent les armes, c'est souvent parce que les troupes gouvernementales violent les droits de l'homme. Cela est fréquent dans des zones reculées moins «surveillées» par les médias et les ONG.

Certains facteurs qui favorisent la violence dans les zones forestières s'appliquent également aux zones montagneuses et arides, qui peuvent aussi être pauvres, isolées et négligées. Les gouvernements doivent s'occuper davantage de ces zones qui ont toujours été marginalisées et qui sont souvent habitées par des minorités ethniques.



De fortes concentrations de réfugiés et de personnes déplacées exercent en général une pression importante sur l'environnement local, comme cela s'est produit au Rwanda

IMPACT DES CONFLITS ARMÉS SUR LES FORÊTS

Alors que la guerre est presque toujours dévastatrice pour les peuples, ses effets sur les forêts sont à la fois négatifs et positifs (McNeely, 2003). Les armées brûlent ou défrichent des zones forestières avec des défoliants pour repérer l'ennemi plus rapidement, et les soldats chassent les animaux sauvages pour se nourrir (Hart et Mwinyihali, 2001; SAMFU, 2002). Les mines terrestres tuent et blessent des êtres humains, mais aussi des gorilles et d'autres gros mammifères. Lorsque l'accès à des zones reculées est coupé, les forêts situées dans des zones sûres deviennent menacées. Les forestiers et les agriculteurs tirent souvent profit des routes construites à des fins militaires pour exploiter des ressources dans les zones forestières.

Les conflits tendent aussi à renforcer le pouvoir des militaires, de sorte que les autorités civiles ont du mal à rendre le personnel de l'armée responsable de ses actions. Certains gouvernements ont préféré encourager les forces de l'armée à s'engager dans des activités économiques telles que l'exploitation des forêts, plutôt que de financer leurs opérations sur le budget central. Dans les pays où les militaires exploitent les forêts ou sont étroitement associés à des compagnies forestières privées, ou dans lesquels le gouvernement autorise les compagnies forestières privées à établir leurs propres milices pour se protéger, il est beaucoup plus difficile de mettre en application les lois concernant les forêts et la conservation (Carle, 1998).

Les concentrations importantes de réfugiés et de

personnes déplacées mettent souvent à rude épreuve l'environnement local (Hart et Mwinyihali, 2001; Plumptre, 2003). Ces populations se déplacent dans de nouvelles zones pour chasser, pêcher, ramasser du bois de feu et couper des arbres pour se construire des maisons. Elles peuvent ainsi rapidement épuiser les ressources locales.

En outre, la guerre draine des fonds que les gouvernements auraient pu investir dans des activités forestières, et les fonctionnaires peuvent être privés de moyens d'action lorsque des officiers de l'armée régulière ou des rebelles armés pillent les ressources forestières (Plumptre, 2003).

Paradoxalement, la guerre peut aussi être bénéfique pour les forêts (McNeely, 2003). Le conflit force un grand nombre de familles à fuir les zones rurales, ce qui permet aux terres de se régénérer dans les zones abandonnées (Alvarez, 2003). De même, la présence de mines terrestres sur de vastes étendues tend à tenir à l'écart les paysans et les autres civils, ce qui favorise la conservation et la régénération naturelle dans les endroits fraîchement défrichés.

La guerre dissuade aussi d'investir pour exploiter ou défricher les forêts en vue d'établir des pâturages et des cultures arborées. Les éleveurs qui craignent d'être enlevés ou de se faire voler le bétail tendent à rester à l'écart, et les compagnies forestières hésitent à risquer de perdre des machines coûteuses. La baisse des investissements dans ce type d'activités est d'ordinaire néfaste pour l'économie et, dans certains cas, pour la gestion à long terme de la forêt, mais à court terme elle protège la ressource.

LA SITUATION APRÈS UN CONFLIT

Les pays qui sortent d'un conflit sont aussi confrontés à des problèmes spécifiques. Premièrement, 44 pour cent des pays touchés par des conflits reprennent les armes dans les cinq ans qui suivent la cessation des hostilités (Collier *et al.*, 2003). A la fin d'un conflit, bon nombre des facteurs qui l'ont causé sont encore présents, et certains se sont même aggravés. Cela compromet la croissance économique et aggrave le chômage, en particulier parmi les jeunes. En outre, les soldats démobilisés et leurs partisans politiques ont souvent du mal à se réinsérer dans la vie civile. Il est donc facile de les convaincre de reprendre les armes pour gagner leur vie et retrouver leur statut antérieur.



Après une guerre, les gouvernements et les organismes d'aide internationaux sont trop pris par d'autres soucis pour se concentrer sur des objectifs à plus long terme, comme la gestion ou la conservation des forêts. Ils subissent de très fortes pressions pour redresser l'économie, et l'exploitation forestière est souvent la seule option dans de nombreux pays à faible revenu. Les activités d'exploitation prolifèrent donc souvent beaucoup trop vite pour que le secteur public puisse les réglementer; cela a été le cas au Cambodge et le sera probablement au Libéria et en République démocratique du Congo. Les gouvernements établis après la guerre en Colombie, au Guatemala et au Nicaragua ont réinstallé les soldats démobilisés et les personnes déplacées dans les régions forestières, car ces zones étaient les seules à être vastes et peu peuplées (Kaimowitz, 2002).

Après un conflit, les agriculteurs, les éleveurs et les forestiers regagnent les zones rurales pour y reprendre leurs activités. Ils sont souvent rejoints par des jeunes sans emploi et bien armés, qui n'ont guère d'autre choix que l'exploitation des forêts, la chasse commerciale et le banditisme. Les gouvernements promettent parfois aux soldats démobilisés des terres, une formation et des crédits, mais ils ne sont pas toujours capables de tenir leurs engagements par la suite, ce qui sème les graines de futurs conflits.

LES FORÊTS AU SERVICE DE LA PAIX – UNE STRATÉGIE D'ACTION

Pour promouvoir la paix dans les régions forestières, il faut commencer par supprimer les causes de conflit avant qu'il n'éclate. Les gouvernements doivent prendre des mesures audacieuses pour reconnaître les droits politiques, culturels et territoriaux des minorités ethniques et des autres habitants des régions forestières. Ils doivent intégrer les personnes tributaires des forêts dans l'économie globale et dans la vie politique nationale, sans les marginaliser ou les contraindre à abandonner leur domicile ou leur culture. Ils doivent également fournir des services sociaux et développer l'accès aux marchés sans pour autant inciter des gens de l'extérieur à venir s'installer dans ces zones (Goodhand, 2003). De petits projets d'agriculture, de foresterie, de pêche et d'artisanat peuvent ouvrir de nouvelles possibilités économiques aux personnes qui vivent dans les régions forestières et réduire leur vulnérabilité. L'exploitation durable

du bois industriel y contribuerait aussi, de même qu'un partage plus équitable des avantages provenant des ressources forestières. Des forces de police ayant reçu une formation appropriée, un système judiciaire respectueux des pratiques locales et un système de suivi indépendant des violations des droits de l'homme sont aussi essentiels pour que les populations locales se sentent plus en sécurité.

Quoique coûteuses, ces mesures peuvent être justifiées par l'impératif éthique de promouvoir la justice sociale et le développement durable. Toutefois, comme les ressources dont dispose un pays sont d'ordinaire limitées, c'est souvent dans les zones plus accessibles et plus densément peuplées que l'on investit dans ce type de dépenses. Les gouvernements doivent réaliser que, même s'il est élevé, le montant des investissements par habitant requis dans les zones forestières est de toute façon très inférieur au coût d'un éventuel conflit armé.

Lorsque la guerre éclate, les forêts et l'environnement peuvent tenir une place importante dans le processus de paix. Dans divers pays, les forces gouvernementales et les forces rebelles sont convenues de respecter certaines règles environnementales, car elles reconnaissaient que c'était dans l'intérêt de la population. Ainsi, au Rwanda, un accord a été conclu pour protéger les gorilles de montagne durant la guerre civile, en raison de leur importance pour le tourisme (Plumptre, 2003). Au Népal, les rebelles maoïstes ont largement respecté le programme forestier communautaire du Gouvernement, ce qui montre que tous le considéraient comme légitime. En outre, durant les négociations de paix entre le Gouvernement colombien et les forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) en 2000, les deux parties ont inclus des questions environnementales dans les premiers cycles de pourparlers (Alvarez, 2003).

Les sanctions visant à mettre un terme aux ventes de bois par les groupes rebelles et par les gouvernements *de facto* qui ne sont pas reconnus par la communauté internationale peuvent parfois être efficaces, de même que les efforts de lutte contre le blanchiment de l'argent gagné grâce à cette activité. Des organisations des Nations Unies ont imposé des sanctions de ce type à différentes périodes au Cambodge et au Libéria (CSNU, 2003) et proposé des mesures similaires en République démocratique du Congo. Dans le premier cas, leur application a été

Les forêts, le bois et la guerre à travers l'histoire de l'Europe

Jusqu'à une époque récente, l'accès à des approvisionnements suffisants en bois était un élément crucial de la préparation stratégique dans les pays européens. Le bois était utilisé comme combustible, pour la construction de maisons, de wagons et de contreforts des tranchées pendant la première guerre mondiale, mais aussi pour d'autres usages nécessitant des propriétés spécifiques, notamment la construction de bateaux (bois tendre pour les mâts, bois dur pour les quilles). Ces exigences spéciales ont stimulé les exportations en provenance de pays nordiques ou, dans le cas de la Grèce antique, les exportations de la région de la mer Noire vers l'Attique. Dans le même ordre d'idées, l'une des raisons pour lesquelles l'Angleterre a colonisé le Canada était de se garantir un accès à du bois de qualité supérieure pour la construction des mâts de la Royal Navy. La France a adopté la sylviculture moderne au XVII^e siècle pour s'assurer une source intérieure d'approvisionnement en chênes pour la marine française¹. Le programme de boisement du Royaume-Uni, dans les années 20, semble aussi avoir été mis en œuvre pour des raisons stratégiques.

Les ressources forestières ont été surexploitées, notamment pour fournir du bois aux navires militaires et de l'énergie aux armées ou aux populations déplacées. Pendant les deux guerres mondiales et immédiatement après, les forêts européennes ont été systématiquement surexploitées et les principes de rendement constant oubliés. Durant la seconde guerre mondiale, l'une des faiblesses stratégiques de l'Allemagne a été de ne pas avoir accès à des réserves pétrolières, et le pays a tenté d'y remédier en développant la chimie du bois pour

obtenir des combustibles de substitution. Des plans ont été élaborés pour utiliser les millions d'hectares de plantations existant en Europe de l'Est, afin de fournir de la matière première bois pour cette nouvelle industrie chimique.

Aujourd'hui encore, le bois de certaines forêts de l'est de la France a une faible valeur à cause des obus et des balles qui s'y sont encastrés durant la première guerre mondiale. Entre autres risques, l'exploitation provoque des blessures et brise des équipements coûteux. Durant d'autres conflits armés, des vergers et des oliveraies ont été délibérément détruits à titre de représailles économiques ou comme geste symbolique.

La débâcle des institutions, de l'autorité et de la moralité, qui tend à se vérifier durant certains conflits armés et la plupart des guerres civiles, supprime une protection importante des forêts. Durant la guerre dans l'ex-Yougoslavie, plusieurs seigneurs de la guerre auraient bâti d'immenses fortunes sur l'exploitation forestière et l'exportation illicites de bois provenant de forêts d'excellente qualité du pays. Lorsque Sarajevo a été assiégée durant le conflit de Bosnie-Herzégovine, la population a abattu toutes les forêts sur les collines entourant la ville, jusqu'à la ligne de l'occupation serbe, afin de se procurer du bois de feu pour affronter l'hiver.

Dans quelques cas extrêmes, la guerre a été bénéfique pour les forêts en permettant aux écosystèmes de se reconstituer, grâce à l'absence de pression des populations. Par exemple, pendant la guerre de Cent ans entre l'Angleterre et la France au XIV^e siècle, la destruction de nombreux villages, par la suite abandonnés, a eu un effet positif sur les forêts.

¹ Colbert, ministre de Louis XIV au XVII^e siècle, a lancé le programme de plantation de chênes de qualité supérieure.

inégale et les résultats mitigés, mais les sanctions ont au bout du compte largement contribué à la défaite des Khmers rouges. Au Libéria, la guerre a pris fin avant que n'ait pu être pleinement évaluée l'efficacité des mesures mises en œuvre pour sanctionner l'ingé-

rence du Gouvernement dans les affaires intérieures de ses voisins.

Des questions liées aux forêts et aux autres ressources naturelles doivent être inscrites à l'ordre du jour des négociations de paix, en raison de leur importance





FAO/I7934/L DE MATTEIS

Dès que les hostilités cessent, la communauté internationale peut offrir une aide plus généreuse à long terme pour aider à reconstituer les ressources forestières, comme dans ce projet de reboisement au Viet Nam

économique pour les factions en conflit. Il est essentiel d'associer les mouvements séparatistes au contrôle du bois et des autres ressources naturelles, et de faire en sorte qu'ils reçoivent leur part des recettes fiscales qui en découlent, pour définir des options viables visant à garantir l'autonomie régionale. Ces questions ont été longuement discutées pour des régions comme la côte Atlantique au Nicaragua, l'Aceh et la Papouasie-occidentale en Indonésie, le Mindanao aux Philippines, la péninsule de Jaffna à Sri Lanka, et diverses régions du Myanmar, par exemple.

Les organisations spécialisées dans la conservation qui travaillent dans des pays en conflit doivent veiller à conserver leur neutralité. Elles devraient éviter de prendre des mesures susceptibles d'attirer l'hostilité des populations locales en limitant leur accès aux ressources naturelles, et encourager toutes les parties prenantes à reconnaître les avantages de la conservation. Il est crucial de prendre les précautions qui s'imposent en matière de sécurité et de faire largement appel à du personnel local familiarisé avec le contexte et le terrain (Hart et Mwinyihali, 2001; Shambaugh *et al.*, 2001).

Les organisations humanitaires de secours aux réfugiés doivent prendre des mesures plus rigoureuses pour éviter que les camps de réfugiés n'endommagent l'environnement. Les directives approuvées par le HCR en 1996 marquent un progrès important à cet égard, mais il reste à les mettre en pratique systématiquement (HCR, 1996).

Dans l'idéal, l'élaboration des plans environnementaux et forestiers de l'après-guerre devrait commencer pendant que le conflit est encore en cours. C'est alors

qu'il faudrait discuter de la réinstallation des soldats démobilisés et du soutien dont ils bénéficieront pour se réinsérer dans la vie civile. Il est également essentiel de rassembler les parties prenantes pour discuter du traitement à réservier aux forêts et à l'environnement durant la période de transition. Comme les gouvernements axeront probablement leurs ressources sur la guerre, une part importante de ces efforts devra être financée par les donateurs internationaux.

Après un conflit, la communauté internationale peut contribuer à améliorer la situation, en offrant une assistance plus généreuse, axée sur le long terme, car les pays manquent cruellement de devises. Cette assistance externe peut interdire l'exploitation des ressources forestières avant la mise en place d'un cadre réglementaire approprié. Comme à la suite d'un conflit la majorité des institutions gouvernementales sont affaiblies, les nouvelles règles doivent être simples et centrées sur un petit nombre d'activités clés. Un suivi indépendant est également fondamental.

Après une guerre, les pays ne devraient pas attendre le rétablissement de la paix et de la croissance économique pour s'attaquer aux problèmes liés à la gestion des ressources naturelles et à l'environnement. Le Cambodge, les îles Salomon, le Libéria et le Myanmar, par exemple, sont des pays qui n'ont guère d'autres sources de devises que les produits forestiers. Pour éviter de sombrer à nouveau dans un conflit violent, ils devraient donc faire une place importante à la production durable et au partage plus équitable des avantages dans leurs plans de développement économique. La même observation s'applique, quoique dans une moindre mesure, à l'Angola, au Congo, à la République démocratique du Congo et à la Sierra Leone, où le pétrole et les minéraux sont les principaux produits d'exportation et où le bois d'œuvre est secondaire.

Les parcs situés de long de frontières sensibles peuvent contribuer à atténuer les tensions et favoriser la coopération entre des pays voisins traditionnellement en mauvais termes. Le Condor Peace Park, le long de la frontière contestée entre l'Équateur et le Pérou le démontre. En outre, ces parcs peuvent attirer des ressources financières et accroître la présence de civils. Dans certains cas, les anciens soldats peuvent y être embauchés pour planter des arbres et les protéger.

En résumé, dans certains pays, les régions forestières fournissent à la fois des motifs de s'engager dans

une guerre et les moyens de le faire. Ces régions sont donc exposées à des conflits armés, qui peuvent avoir des effets aussi bien négatifs que positifs. Toutefois, après des conflits dans les pays qui ont un couvert forestier abondant, cette ressource est presque toujours gravement menacée. La communauté internationale, les gouvernements nationaux et d'autres entités ou individus doivent faire tout leur possible pour éviter que n'éclatent des conflits dans ces zones, avoir recours à des mesures basées sur les forêts pour les résoudre lorsqu'ils surviennent, réduire leur impact environnemental, et se servir des forêts pour promouvoir la paix et la prospérité après les conflits.

La paix requiert un engagement, à commencer par un investissement visant à améliorer la gouvernance et les moyens d'existence dans les régions forestières de montagne éloignées. Si l'on parvient à éviter que ces zones ne deviennent des foyers de violence, les forêts pourront prendre l'importance qui leur est due en raison de leur rôle social, culturel, économique et environnemental dans la vie des populations qui en dépendent. ♦

RÉFÉRENCES

- Alvarez, M.D.** 2003. Forests in the time of violence: conservation implications of the Colombian war. *Journal of Sustainable Forestry*, 16(3-4): 49-70.
- Carle, J.** 1998. *Forest industries and log trade policy in Cambodia*. Technical Paper No. 4, Forest Policy Reform Project, Burlington, Vermont, États-Unis, Associates in Rural Development.
- Collier, P., Elliott V., Hegre, H., Hoeffler, A., Reyna-Querol, M. et Sambinas, N.** 2003. *Breaking the conflict trap, civil war and development policy*. Washington, DC, Banque mondiale.
- Collier, P. et Hoeffler, A.** 2002. *Greed and grievance in civil war*. CSAE Working Paper Series No. 2002-01. Oxford, Royaume-Uni, Centre for the Study of African Economies (disponible sur www.csae.ox.ac.uk).
- CSNU.** 2001. *Addendum to the report of the panel of experts on the illegal exploitation of natural resources and other forms of wealth of the Democratic Republic of the Congo*. S/2001/1072 (13 novembre 2001). New York, États-Unis, Conseil de sécurité des Nations Unies (disponible sur www.un.org/Docs/sc/letters/2001/sglet01.htm).
- CSNU.** 2003. *Resolution 1478 (2003)*. S/RES/1478 (6 mai 2003). New York, États-Unis (disponible sur www.un.org/Docs/sc/unsc_resolutions03.html).
- Global Witness.** 2003. *A conflict of interests, the uncertain future of Burma's forests*. Londres, Global Witness.
- Goodhand, J.** 2003. Enduring disorder and persistent poverty: a review of the linkages between war and chronic poverty. *World Development*, 31(3): 629-46.
- Hart, T. et Mwinyihali, R.** 2001. *Armed conflict and biodiversity in sub-Saharan Africa: the case of the Democratic Republic of Congo (DRC)*. Washington, DC, Biodiversity Support Program.
- HCR.** 1996. *UNHCR environmental guidelines*. Genève, Suisse, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (disponible sur www.unhcr.ch).
- HCR.** 2002. *Refugees by numbers*. Genève, Suisse (disponible sur www.unhcr.ch).
- Kaimowitz, D.** 2002. Resources, abundance and competition in the Bosawas Biosphere Reserve, Nicaragua. Dans R. Matthew, M. Halle et J. Switzer, éds. *Conserving the peace: resources, livelihoods and security*, p. 171-198. Winnipeg, Canada, Institut international du développement durable.
- Le Billon, P.** 2000. The political ecology of transition in Cambodia, 1989-1999: war, peace and forest exploitation. *Development and Change*, 31(4): 785-805.
- Le Billon, P.** 2001. The political ecology of war: natural resources and armed conflicts. *Political Geography*, 20: 561-584.
- McNeely, J.** 2003. Biodiversity, war and tropical forests. *Journal of Sustainable Forestry*, 16(3-4): 1-20.
- Plumptre, A.J.** 2003. Lessons learned from on-the-ground conservation in Rwanda and the Democratic Republic of the Congo. *Journal of Sustainable Forestry*, 16(3-4): 71-92.
- SAMFU.** 2002. *Plunder: the silent destruction of Liberia's rainforest*. Monrovia, Save My Future Foundation (disponible sur www.forestsmonitor.org/reports/plunder/plunder.pdf).
- Shambaugh, J., Ogelthorpe, J., Ham, R. et Tognetti, S.** 2001. *The trampled grass: mitigating the impacts of armed conflict on the environment*. Washington, DC, Biodiversity Support Program.
- Starr, S.F.** 2002. *Conflict and peace in mountain societies*. Thematic Paper for Bishkek Global Mountain Summit. Nairobi, Programme des Nations Unies pour l'environnement. ♦